POISSON

Bulletin municipal n°41 - Janvier 2017



Retour sur le succès de la première édition de la Nocturne de Poisson

UNE COMMUNE ACCUEILLANTE ET VIVANTE

INSEE

POISSON fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray le Monial (71600) et de la Communauté de Communes de Paray le Monial depuis 1997.

- **Superficie :** 3548 ha dont 720 ha de bois
- **Altitude :** de 366 m à Busseuil, 290 m à la Mairie et 250 m à Moulin l'Arconce
- **Latitude :** 46.3849060 / **Longitude :** 4.1280480
- **Population :** 607 habitants au 01/01/2016
- **Nombre d'habitations :** 276 dont 14 résidences secondaires
- **Nombre d'exploitations agricoles :** 16

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : ***Ebtisam et Christian Cognard***
- Hôtel-Restaurant-Bar : ***Martha et Patrick Chotard***
- Saveurs de Saison : ***Chantal et Daniel Paqueriaud***

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : ***Mmes C. Brivet, C. Junier, D. Pluriel***

Artisans

- Agence de publicité N.G.A. : ***M. Guyot de Caila***
- Antiquités Brocantes : ***G. Martin- Jeandeaux***
- Brasserie Kura de Bourgogne : ***H. Durand***
- Charpente SARL : ***J-P. Labarge***
- Décoratrice d'intérieur LR DECO : ***L. Renard***
- Entreprise de TP, terrassement : ***J-Cl. Basset, Ch. Boulogne***
- Exploit. forestière, paysagiste : ***M. Blanchon, E. Levite, D. Cognard***
- Horticulture : ***Ets Soleymieux***
- Mécanique agricole et location matériel : ***M. Baccaud***
- Menuiserie : ***J-F. Polette - X. Foret***
- Poterie : ***C. Walters***
- Prothésiste ongulaire Just'in'ongles : ***J. Blanchon***

Services

- Chambres d'hôtes - Gîtes : ***M. et P. Mathieu, R. et J-P Bouchot, Château de Martigny***
- «Cocooning» : ***F. Chamaraud***
- «Doux Élixir» : ***S. Dieudonné***
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- «Charly Chasseur de guêpes» : ***C. Miguel***
- Secrétariat et traduction : ***R. Alloin***
- Assistantes maternelles : ***liste en mairie***

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salle polyvalente
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : football, tennis
- Place aménagée au bourg, avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion au SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des fêtes	Mathieu Guyot de Caila	Busseuil - Poisson
Association éducative	Mathilde Reymondon	Paray-le-Monial
Comité gestion restaurant scolaire	Remi Demas	Lotissement des prés verts - Poisson
Amicale pour le don de sang bénévole	Céline Bernard	Les Bâtonniers - Poisson
Club des aînés	Yvette Méline	Le Pâquier Ravollet - Poisson
Perche brionnaise (3 communes)	Georges Mamessier	Le Bourg - St Didier en Brionnais
Société de chasse communale	Jean-Paul Brivet	Montvalet - St Didier en Brionnais
Comité de protection de l'environnement	Patrick Duczman	Sermaize du Haut - St Julien de Civry
Association intercommunale de musique	Joël Guyot de Caila	Les Loges - Poisson

Mot du maire



Chers amis,

Exit l'année 2016 et avec elle tous les malheurs, qui comme en 2015, ont frappé le monde et la France. On pourrait reprendre in extenso mon avant-propos du dernier bulletin municipal, en changeant les lieux et les dates, pour se retrouver exactement au même point. Le monde va mal, et les dirigeants semblent l'ignorer… ou, au mieux, s'en arrangent et au pire y trouvent un intérêt !

Pouvons-nous donc, sereinement, faire des vœux pour que 2017 soit l'année du réveil des consciences ? Que le mot Humanité prenne tout son sens et qu'enfin les peuples puissent vivre en parfaite harmonie dans leurs pays respectifs, dans leurs croyances ou leurs religions qui, normalement, prônent toutes la tolérance. Ce vœu, je le fais tous les matins en me rasant (!!) mais je pense que les probabilités pour qu'il se réalise sont du même ordre que pour gagner la grosse cagnotte du loto. Pourtant il faut garder espoir, si demain plus de sept milliards d'êtres humains décidaient d'avoir le même rêve, pourquoi n'arriveraient-ils pas à convaincre les petits milliers de décideurs de faire en sorte qu'il se réalise… Il ne faut jamais sous-estimer le poids de la masse.

Confiance en l'être humain, en sa bonté, sa solidarité, nous venons d'avoir encore la preuve (s'il en était besoin) que dans notre village ça n'est pas un vain mot. Le 4 janvier dernier dans la nuit, une famille de Poisson voyait partir en fumée en quelques heures la maison qu'elle avait mis 20 ans à construire. Il y a eu d'abord les gendarmes et les pompiers, rapidement sur les lieux à deux heures du matin qui, avec beaucoup d'humanité et de gentillesse, ont su prendre les mesures de première urgence et entourer les sinistrés de toute leur attention. Puis les premiers voisins et bénévoles apportant aide et réconfort et enfin l'ensemble de la population de la commune, qui dans un immense élan de solidarité, s'est mobilisé. Merci à tous, entreprises, associations et très nombreux particuliers du village et d'ailleurs, pour votre gentillesse. On se sent fier, dans ces moments, d'appartenir à cette microsociété que nous formons.

Après les Cantons en 2015, les Régions en 2016 c'est au tour des Communautés de Communes de fusionner en 2017. C'est chose faite (sur papier) à compter de ce premier janvier. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la république) continue à dérouler son œuvre d'aménagement du territoire basée sur le toujours plus gros, le toujours plus recentré et par conséquent le plus éloigné des citoyens. Notre nouvelle Communauté du Grand Charolais s'étendra de Marizy-le-Rousset à Molinet et comptera 44 communes. (voir page spéciale Com/Com dans le bulletin).

À Poisson, comme ailleurs, nous aurons à faire face à tous ces changements qui bouleversent nos habitudes, à affronter l'inconnu avec beaucoup de courage mais aussi beaucoup de détermination. Nous devrons faire en sorte que nos communes rurales ne soient pas trop pénalisées par ces regroupements et je vous assure, qu'avec Michèle Bonnot, déléguée suppléante, nous serons très vigilants et défendrons toujours au mieux l'intérêt de notre village et de tous ses habitants.

Vous trouverez, dans les pages qui suivent l'ensemble des actions qui ont été menées par votre Conseil Municipal en 2016, tant dans les bâtiments que sur la voirie, sans oublier le fleurissement, les affaires scolaires, sociales et toutes les tâches journalières qui font la vie d'un village. Je tiens à remercier mes adjoints et l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux qui s'investissent totalement dans les différentes commissions. Tous mes remerciements aussi aux employés communaux, que ce soit à la mairie, à l'école ou au service technique, car ils ont tous à cœur de servir au mieux les intérêts de nos concitoyens.
Je n'oublie pas non plus l'ensemble des membres de nos associations sans qui Poisson ne serait pas ce village où il fait bon vivre.
Je souhaite la bienvenue aux familles nouvellement installées, un prompt rétablissement aux personnes affaiblies ou malades et assure de ma compassion celles et ceux qui ont perdu un être cher.

Bonne et heureuse année 2017 à tous
Joël Guyot de Ga.Pa.

État civil 2016



Naissances

Valentine Monique Véronique DEMAS,
née le 02 janvier à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés "Allée des Prés Verts"

Léna BILLOUX MASSY,
née le 25 mai à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Le Champ Catoux"

Louis LABARGE né le 30 mai à Mâcon.
Les parents sont domiciliés "Les Nicolins"

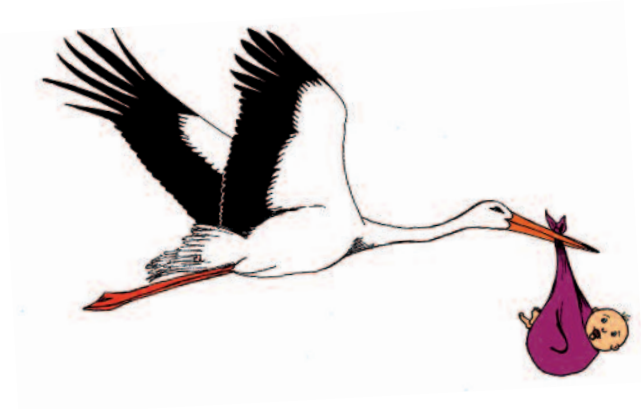
Gustin FORET , né le 9 septembre
à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés "Les Petits Michelets"

Florian BOULOGNE , né le 13 octobre
à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés "Le Bourg"

Eliott CABROL , né le 28 novembre
à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés "Les Loges"

Evan VIEIRA , né le 30 novembre
à Paray-le-Monial. Les parents étaient domiciliés momentanément "La Taille"

Marie Nicole Florence Frédérique AUGUY ,
née le 12 décembre à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés "Château de Martigny"



Mariages

Julien LABARGE et Mathilde AUPECLE,
le 14 mai

Julien Frédéric Emile PERRAUD
et Marie Julie AMATE, le 30 juillet

Maël BRIVET et Jeanne TIENE,
le 13 août

Frédéric FOREST et Nathalie MOUNIF,
le 3 septembre

Jérôme Louis POLETTE
et Géraldine Caroline BOULLE,
le 22 octobre

Décès

Odette Marie Thérèse MALATIER Veuve MEHU,
décédée le 2 mars à Paray-le-Monial

Jean Marie Maurice JANOT,
décédé le 10 mai à Paray-le-Monial

Marguerite Marie Louise SEMET,
décédée le 11 mai à Paray-le-Monial

Georges Marie Charles BOUTHIER de la TOUR,
décédé le 24 mai à Paray-le-Monial

Marc Marie BERTRAND,
décédé le 09 juin à Paray-le-Monial

Hubert Jean Claude RIVERA,
décédé le 22 juin à Poisson

Germaine Charlotte SEMET épouse DEVILLE,
décédée le 10 juillet à Paray-le-Monial

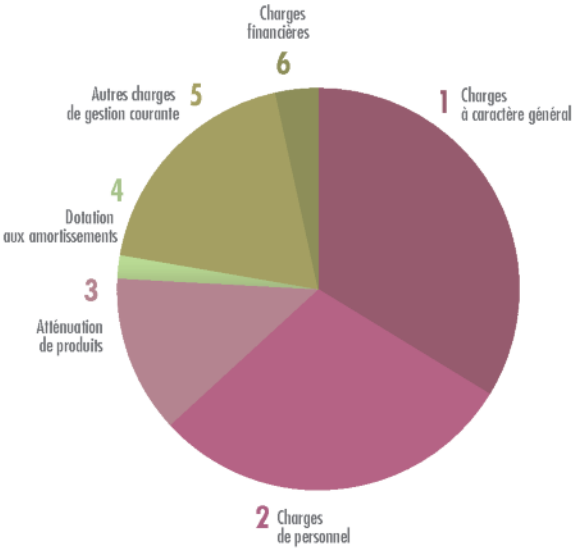
Marcel Philibert Claude BERTRAND,
décédé le 23 octobre à Poisson

Daniel SLEPOWRONSKI,
décédé le 12 décembre à Paray-le-Monial

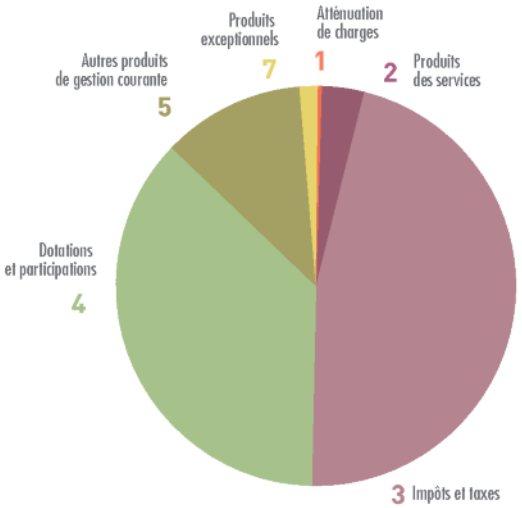
Budget de fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2015	%
1 - **Charges à caractère général** *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, honoraires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	99 154,52 €	33,73 %
2 - **Charges de personnel** *Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail*	86 574,05 €	29,45 %
3 - **Atténuation de produits**	37,281,00 €	12,66 %
4 - **Dotation aux amortissements** (opérations d'ordre)	5 515,61 €	1,88 %
5 - **Autres charges de gestion courante** *Indemnités des élus et cotisations retraite*	55 399,41 €	18,85 %
6 - **Charges financières** *Intérêts des emprunts*	10 049,03 €	3,42 %
7 - **Charges exceptionnelles**	0 €	0%
Total	293 973,62 €	100,00 %



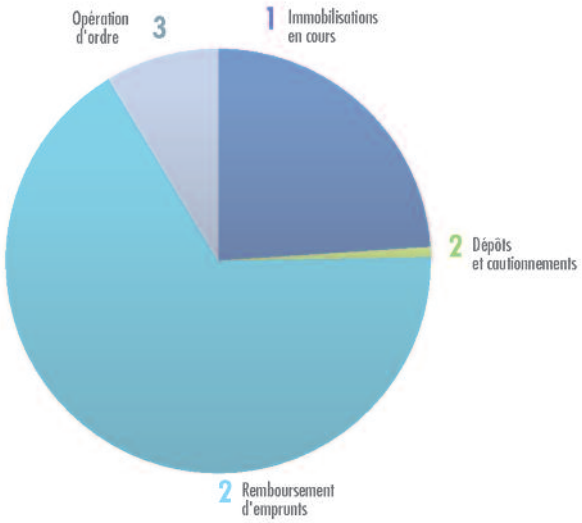
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2015	%
1 - **Atténuation de charges**	175,55 €	0,05 %
2 - **Produits des services** *Concessions cimetière, redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	11 602,17 €	3,39 %
3- **Impôts et taxes** *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	158 912,49 €	46,44 %
4 - **Dotations et participations** *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations État, Département et Région*	126 047,54 €	36,84 %
5 - **Autres produits de gestion courante** *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	39 392,10 €	11,51 %
6 - **Opérations d'ordre**	5 115,61 €	1,50 %
7 - **Produits exceptionnels**	928,83 €	0,27%
Total	342 174,29 €	100,00 %



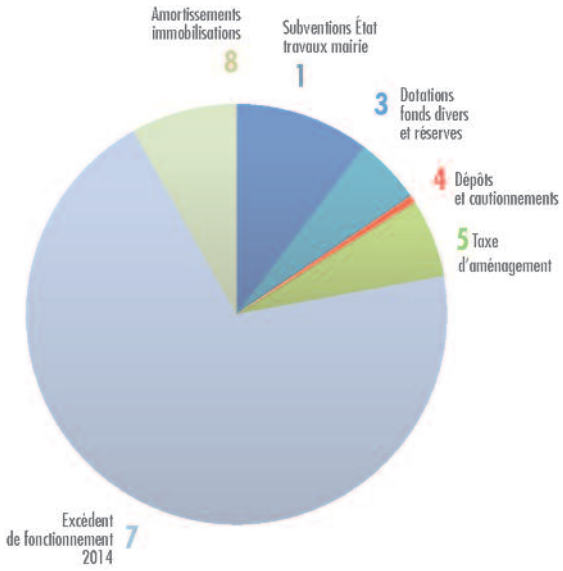
Budget d'investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES INVESTISSEMENT	2015	%
1 - Immobilisations en cours Acquisition voiture : 2 900 € Etude pour extension garage communal : 1 740 € Réfection toît sas salle communale : 1 260 € Frais d'étude pour chaufferie bois : 6000 € Travaux voirie "les châteaux" : 2328 €	14 228,00 €	23,96 %
2 - Dépôts et cautionnements reçus	455,51 €	0,77%
3 - Remboursement d'emprunts	39 583,78 €	66,66 %
4 - Opérations d'ordre	5 115,61 €	8,61 %
Total	59 382,90 €	100,00 %

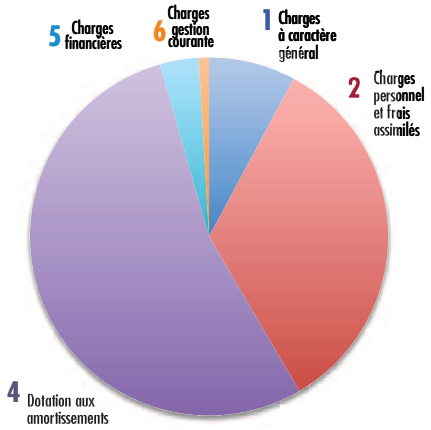


RECETTES INVESTISSEMENT	2015	%
1 - Subventions Départementales Travaux Salle 2016	7 028,00 €	10,36 %
2 - Emprunts	0,00 €	0,00 %
3 - Dotations fonds divers et réserves (Remboursement TVA par ETAT)	3 489,00 €	5,14 %
4 - Dépôts et cautionnements	390,42 €	0,58 %
5 - Taxe d'aménagement (Urbanisme)	4 078,35 €	6,01 %
6 - Opérations d'ordre	0 €	0 %
7 - Excédent de fonctionnement 2014	47 346,67 €	69,78%
8 - Amortissements immobilisations	5 515,61 €	8,13 %
Total	67 848,05 €	100,00 %

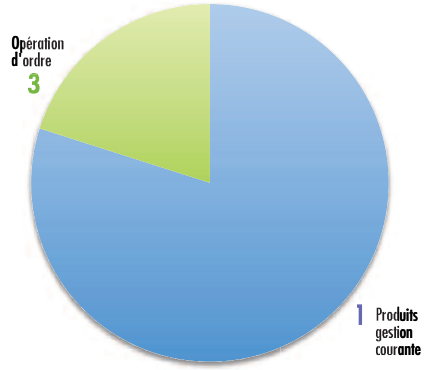


Budget d'assainissement

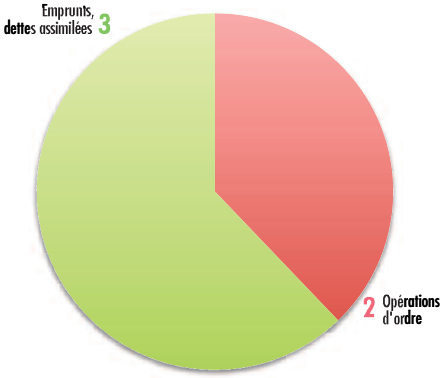
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Réalisations 2015	%
1 - Charges à caractère général	581,86 €	7,85 %
2 - Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	33,72%
3 - Atténuation de produits	0 €	0 %
4 - Dotation aux amortissements	4 004,00 €	54,01 %
5 - Charges financières	259,06 €	3,49 %
6 - Charges de gestion courante	68,42 €	0,92 %
7 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 %
Total	7 413,34 €	100,00 %



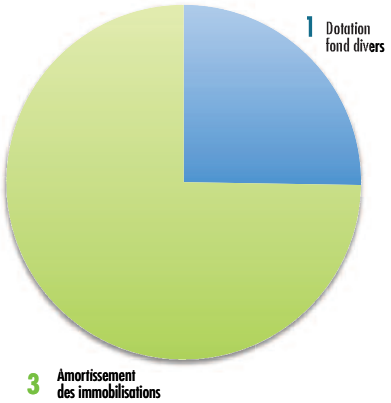
RECETTES D'EXPLOITATION	2015	%
1 - Produits gestion courante (redev. Asst.)	8 291,38 €	79,92 %
2 - Atténuation des charges	0,00 €	0,00 %
3 - Opération d'ordre (amort. subv. d'équipt)	2 083,00 €	20,08 %
Total	10 374,38 €	100,00 %



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2015	%
1 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 %
2 - Opérations d'ordre	2 083,00 €	37,86 %
3 - Emprunts, dettes assimilées	3 418,61 €	62,14 %
Total	5 501,61 €	100,00 %



RECETTES D'INVESTISSEMENT	2015	%
1 - Dotation, fonds divers, réserves	1 353,03 €	25,26 %
2 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 %
3 - Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	74,74 %
Total	5 357,03 €	100,00 %



Réalisations 2016

BATIMENTS / CIMETIERE René Bodet

Cette année fut bien remplie au niveau des travaux dans les bâtiments communaux :

Extension du garage communal : Attendue de pied ferme par le Comité des Fêtes et grâce à la rapidité des entreprises chargées du marché pour sa construction, l'extension est opérationnelle.

Saluons au passage la motivation des membres du Comité pour leur "sacré" coup de main.
Coût total : 47.563 € HT subventionné à hauteur de 60 % par l'État et le Conseil Départemental.

Salle communale : Le remplacement des fenêtres permet maintenant une meilleure isolation tant phonique que thermique.

La réfection de l'entrée s'avérait nécessaire et il a été également procédé au remplacement du VELUX, équipé maintenant d'un rideau occultant.
Coût total 19.779 € HT subventionné à hauteur de 72 % par l'État et le Conseil Départemental.

Logement T5 de l'école primaire : Ce logement, libre depuis début 2016 ne pouvait être reloué dans l'état.
Des travaux de réfection d'électricité, peinture, plomberie, revêtement de sol, rayonnage s'avéraient nécessaires avant sa remise en location.

Entreprises et employés communaux ont travaillé à cette rénovation qui, grâce à leur implication, a pu se réaliser dans les délais. Coût total : 17.8656 € HT.

Un isolant "laine de verre" a été installé sur la totalité du grenier au-dessus des classes dont l'accès se fait par le logement. Aucune subvention n'a pu être attribuée pour ces travaux.

Chauffage des bâtiments communaux : Le projet d'installation d'une chaufferie communale par plaquettes bois et réseau de chaleur suit son cours. Un appel d'offre a été lancé. Le total des subventions envisageables actuellement atteint les 60 %.

La commune ne s'engagera que si le montant total des subventions atteint les 70 %.

La Région et le Département sont partenaires. Une demande de subvention européenne est à l'étude.

VOIRIE Jean-Paul Brivet

Les crédits les plus importants sont dégagés par la Communauté de Communes de PARAY LE MONIAL pour les travaux de voirie. En 2016 notre dotation était de 44 434 € TTC, reflétant les dépenses liées à notre demande et aux choix vus en commission :

1) Reprofilage et enduit sur les VC de Manche (2700 m²), des Nicolins (1000 m²), des Grands Michelets (1800 m²).

2) Réfection trottoirs côté église avec changements des bordures, grilles d'évacuation et pose d'enrobé.

En raison des futurs travaux éventuels du réseau de chaleur, ce sera le trottoir côté Poste qui bénéficiera d'une réfection dans un premier temps.
Concernant le budget communal une somme globale de pratiquement 10 000 € TTC a été dépensée pour différents travaux, dont :

1) Création et réfection importante sur le chemin communal de L'Étang pour 3 000 € TTC (accès maison Thomas Bodet)

2) Renforcement avec apports de cailloux à Sermaize du Haut, chemin limitrophe avec Varenne l'Arconce pour 300 € TTC

3) Commande de grès tout au long de l'année destiné à colmater les trous sur les chemins pour 3 383 € TTC

4) Arrachage d'une haie sur la VC des Loges pour 801 € TTC

5) Réfection du sol de la passerelle de Moulin l'Arconce pour 2 280 € TTC

6) Aménagement d'une plateforme pour un arrêt de bus au lieu-dit "Les Michelets" pour 960 € TTC

7) Participation à la réparation d'un pont emporté par les eaux pour 1 194 € TTC

8) Fourniture de tuyau et de remblai à Tolcy sur le chemin mitoyen entre Poisson et Saint-Didier-en-Brionnais pour 1 122 € TTC

9) Broyage des accotements et entretien des fossés, aqueducs etc.....

Concernant les réseaux, en raison de coupures intempestives, il a pu être procédé dans l'urgence à une demande de renforcement de la ligne électrique au hameau des Loges.
Les travaux de passage des fourreaux et d'installation du nouveau transformateur sont réalisés. Reste à EDF de bien vouloir intervenir pour procéder au branchement. Nous avons demandé une intervention rapide, mais celle-ci n'est prévue que début février.

Je remercie les membres de la commission pour leur implication. Ils sont à l'écoute dans leurs secteurs respectifs et font remonter les infos.
Une grande reconnaissance à Marina, jeune employée à la commune, contrainte parfois de subir mes sautes d'humeur... mais elle fait pour le mieux et je l'en remercie.
Je demanderai également à chacun d'y mettre du sien : en effet il est possible d'intervenir soi-même pour les premiers gestes. Exemple : déboucher le fossé devant sa maison ou faire une saignée pour l'écoulement de l'eau..... sans attendre, forcément l'intervention de la commune. Nous ne pouvons pas être partout en même temps. Merci.

ENVIRONNEMENT - Christ le Cl mentPornin

Cette année nous avons travaillé sur le réaménagement de l'îlot face à la Poste avec une plantation de graminées, plantes vivaces etc...
Vous avez pu y voir l'arrivée de la « famille bidons », pensée et réalisée par notre employée communale Marina WALLET qui s'investit et prend son travail très à cœur.
Les pelouses se sont étendues dans l'enceinte du monument aux morts et face à l'église.
Du fait de la future mise en place d'un bitume sur le trottoir longeant la Poste, les trois arbres encore debout ont été supprimés. Le 4ème avait été cassé par un automobiliste anonyme. Leurs racines avaient déjà soulevé le revêtement existant.

Prévisions 2017

Bâtiments : Finance oblige, il faudra lever le pied. Marina s'attellera à la réfection de la peinture de la cuisine de la salle communale et à l'isolation de ses greniers, aidée de Florian GUINET recruté par la Communauté de Communes de PARAY LE MONIAL pour un CDD de 3 mois. D'autres améliorations seront sans doute nécessaires en cours d'année.
Elles seront traitées au fur et à mesure.

Voirie : En fonction des disponibilités budgétaires, sont prévus:
1) La finition du chemin de l'Étang (desserte Thomas BODET) pour environ 1 500 €,
2) Le remplacement d'un aqueduc à Sermaize,
3) Les créations et nettoyages de fossés ainsi que des élagages.

Si pendant l'hiver vous avez des remarques à formuler, n'hésitez pas à en faire part à la commission ou à la mairie.

Cimetière : L'aménagement d'un point d'eau au fond du cimetière n'a pu être réalisé en 2016. Il le sera en 2017.

Fleurissement : Un gros travail nous attend dès le début de l'année 2017 pour l'élaboration d'un dossier à remettre au Jury Départemental fin juillet en vue de l'attribution d'une deuxième fleur.
Nous avons décidé de réaliser des plantations d'arbustes et graminées sur la butte le long de la voie piétonne allant de l'entrée du lotissement "Les Châteaux" au croisement de la voie communale des Loges. Nous souhaitons prévoir également une plantation d'arbres ; une demande sera déposée auprès du Pays Charolais qui finance ce genre d'initiative.

FINANCES Michelle Bonnot

Les faibles investissements de cette année n'ont pas nécessité d'augmentation d'impôts malgré la baisse importante des dotations de l'État.

Le but du Conseil Municipal est avant tout de consolider la trésorerie afin de pouvoir faire face plus sereinement au projet d'installation de la chaudière à bois déchiqueté.

À l'instar de toutes ces années, les différents présidents de commissions veillent à ne pas dépenser exagérément mais parfois nous devons faire face à certains imprévus.

Il faut cependant que nous gardions nos bâtiments, routes et bourg accueillants afin qu'habitants et visiteurs aient plaisir à vivre à Poisson et visiter notre village.

Michelle BONNOT, Jean-Paul BRIVET, Gérard BODET, Christèle CLEMENT PORNIN, responsables des Commissions, ainsi que leurs membres, remercient les employés communaux pour leur travail et vous adressent leurs vœux de bonne et heureuse année 2017

École

L'école de Poisson compte 40 élèves (5 PS, 3 MS, 6 GS, 6 CP, 5 CE1, 3 CE2, 5 CM1 et 7 CM2) répartis en 2 classes.

M. Michaud a en charge la classe des maternelles/CP assisté de Mme Julien, ATSEM.

Mmes Bourgeon et Cartier enseignent chacune à mi-temps aux CE1/CE2/CM1 et CM2.

BILAN 2015/2016

RUGBY : Mmes Bourgeon et Cartier ont participé, avec les élèves de CP à CM2, à la coupe du monde en Charolais-Brionnais qui a eu lieu à Paray-le-Monial le 8 octobre 2015. Les élèves ont magnifiquement représenté la Nouvelle-Zélande grâce à leurs costumes et maquillages et à leur magnifique TOTEM. Avant cette rencontre, les enfants ont bénéficié, comme l'année dernière, des interventions de M. Medhi Rozier (éducateur au club de rugby RC XV Charolais-Brionnais).

THÉÂTRE : La classe de Mme Bourgeon a participé au projet Théâtre organisé par l'OCCE. Il s'agissait de découvrir l'écriture littéraire grâce aux oeuvres d'un auteur.
Les enfants ont d'abord pu écouter des lectures d'extraits d'oeuvres de Dominique Richard (telles que « Le Journal de Grosse Patate » ou « Les Ombres de Rémi ») dans la classe par des intervenants de l'OCCE. Ils ont ensuite travaillé le jeu théâtral, via l'oeuvre de l'auteur, en classe, avec la maîtresse. Ils sont allés voir une pièce de théâtre au Creusot. Ils ont eu également la chance de rencontrer Dominique Richard à l'école. Celui-ci a pu répondre à leurs questions et les a écoutés lors d'une présentation théâtrale. Enfin, les élèves ont préparé une scène issue de l'oeuvre de l'auteur et l'ont présentée dans la salle de spectacle de Chauffailles devant leurs camarades participant également au projet.

EURO 2016 : Mme Cartier s'est investi dans le projet EURO 2016. Ce projet avait un volet artistique et un volet sportif. Une production a été réalisée par la classe de CE/CM mais n'a pas remporté le concours. Des séances de football ont été conduites par un intervenant et une rencontre a eu lieu à Poisson avec les écoles de Chenay-le-Châtel et Amanzé.

VOYAGE SCOLAIRE : Les enfants de toute l'école sont partis 3 jours dans une ferme pédagogique en Haute-Loire (St Front). Cette sortie a eu lieu du 2 au 4 Mai 2016. Tous les enfants ont pu découvrir la ferme et les animaux. Des activités sportives étaient proposées pour les CE/CM telles que cani-rando, escalade et course d'orientation. Pour les plus jeunes : du poney, des balades pédestres et une animation autour de la fabrication du beurre étaient au programme.
Malgré la neige, toutes les activités ont été possibles. Les enfants ont vécu une belle expérience et même les plus réticents à partir ont été ravis de leur séjour.

Ce voyage a été possible grâce aux dons de l'AEP, grâce aux subventions des mairies de Poisson et Versaugues, grâce aux parents bénévoles qui se sont investi dans la course, la tombola ou l'opération pizzas et grâce à tous les habitants de Poisson ou autres qui ont soutenu ces actions. Soyez-en remerciés au nom des enfants !

CORRESPONDANCE : Les élèves de CM ont correspondu avec une classe anglaise.

FÊTE DE L'ÉCOLE : Elle est organisée par le restaurant scolaire et l'AEP. Elle a eu lieu le samedi 25 juin. Cette année, le spectacle portait sur le séjour scolaire à St Front. Les enfants ont joué quelques saynètes et anecdotes liées au voyage. Le tout était agrémenté de photos du voyage projetées sur écran. La kermesse, ainsi que les repas, ont été vivement appréciés par tous. Les enseignantes remercient le restaurant scolaire et l'AEP pour le bon déroulement de la fête ainsi que tous les parents qui ont donné de leur temps et l'association Espace pour le prêt de matériel.

LES PROJETS 2016/2017

Séances rugby : Les classes de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 ont bénéficié de 7 séances de rugby avec un ou deux intervenant(s)agréé(s) du Rugby Club Charolais Brionnais. Ces séances ont eu lieu en septembre/octobre au stade de Poisson. Nous ne savons pas encore, si, avec la plan VIGIPIRATE, il sera possible de participer à une rencontre en juin au stade de Gueugnon.

Bibliothèque : Les enfants de l'école se rendent régulièrement à la bibliothèque communale afin d'y emprunter des livres.

Marché de Noël : À l'occasion des illuminations de Poisson qui ont eu lieu le 9 Décembre cette année, les enfants de l'école ont confectionné des petits objets qui ont été mis en vente au profit de la coopérative scolaire pour aider à financer les sorties et autres animations.

Repas de Noël : Il est offert par le restaurant scolaire à tous les enfants de l'école et aux membres de l'équipe éducative. Il s'est déroulé le vendredi 16 Décembre 2016. Les élèves se sont régalés comme à l'accoutumée ! Merci à Christiane Bodet et aux parents d'élèves pour l'organisation du repas !
Après le repas, le Père Noël de l'AEP est venu rendre visite aux enfants dans la salle des fêtes pour apporter un sachet de friandises à chacun et des cadeaux tels que des jeux pour la cour.

Piscine : Tous les élèves de la GS au CM2 bénéficieront de 11 séances à la piscine municipale de Paray le Monial, encadrés par les enseignants et les maîtres-nageurs.

Projet linguistique : Les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme Bourgeon continuent leur correspondance avec des élèves anglais de Lancashire.

Fête de l'école : Elle aura lieu le samedi 1er Juillet 2017.

Projet Hand-ball : À l'occasion du championnat du monde de hand-ball qui se déroulera en France début 2017, un projet Handballons nous a été lancé sur la circonscription de Charolles. La classe de CE/CM est inscrite au projet. Il y aurait un volet sportif et un volet éducation civique. Mme Bourgeon donnera des informations aux familles dès qu'elle le pourra.

Goûter de fin d'année : Il se déroulera le vendredi 7 Juillet 2017 avec présence des enfants et de l'équipe éducative.

Toutes ces manifestations sont rendues possibles grâce à l'aide de nombreuses « bonnes volontés » que nous pouvons remercier : la Municipalité, les membres de l'AEP, le Comité de gestion du restaurant scolaire, le personnel de l'école, les enseignants, les parents-bénévoles, les bénévoles de la bibliothèque, les membres du Comité des fêtes et les membres de l'Amicale des Aînés.











Restaurant scolaire

L'année 2016 se termine pour le comité de gestion du restaurant scolaire de Poisson avec encore quelques changements pour cette nouvelle année.
Nous remercions Mesdames Murielle POTHONNIER et Sabrina VALORGE pour toutes ces années passées avec nous, et souhaitons la bienvenue à Mesdames Virginie SIBILLE et Géraldine BOULLE, ainsi que Monsieur Jérôme POLETTE qui ont rejoint notre bureau.

Voici la composition du bureau 2016/2017 :

Président : Rémi DEMAS
Trésorière : Virginie SIBILLE
Secrétaire : Amélie JEAN
Membres : Romain AUGUY, Sylvie BONNARDOT, Marie-Thérèse BODET, Fabienne FAYARD, Nadine GIRARD, Géraldine BOULLE et Jérôme POLETTE

Tout au long de l'année, nous œuvrons pour que le restaurant scolaire puisse atteindre ses objectifs et partageons de bons moments de convivialité.

NOS OBJECTIFS

- Servir des repas variés, de qualité, en répondant aux besoins nutritionnels des enfants
- Participer à l'éducation au goût des enfants
- Garantir de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité alimentaires
- Faire de ce temps de midi, un moment d'échanges et de convivialité
- Organiser des manifestations dans le but de maintenir un prix de repas correct

La cantine accueille tous les enfants scolarisés à l'école de Poisson de la petite section au CM2 ainsi que les membres de l'équipe éducative, de 12h à 12h45 environ. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, Christiane BODET use de toutes ses qualités de cuisinière pour leur faire de bons petits plats, elle est aidée pour le service par Évelyne JULIEN. Tous les mois, les menus sont affichés sur le site internet de la commune (www.commune-poisson.fr) dans l'onglet « côté associations », comité de gestion du restaurant scolaire.



Les manifestations qui se sont déroulées cette année ont été un succès et nous permettent d'avoir un résultat financier positif.

C'est pourquoi nous tenons à remercier les personnes qui répondent à nos sollicitations, car comme vous le savez, votre participation lors des manifestations reste primordiale pour le maintien d'un restaurant scolaire avec une cantinière, dans notre village.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017.

Le président, Rémi DEMAS
et son équipe



Bibliothèque municipale

Les animatrices de la bibliothèque, tout au long de cette année ont continué leur service rendu à la population, toujours dans le souci d'un apport de loisir et de culture. Mme Simone Pichard est venue élargir l'équipe et nous l'en remercions. N'oublions pas non plus Mmes Yvette Méline et Yvette Dumont qui assurent le relais avec l'Amicale des Aînés.

En 2015 nous avions construit le projet d'informatisation. Il a fallu de nombreux mois sur 2016 pour aboutir enfin en cette fin d'année à l'accord de deux subventions :

- Subvention du conseil départemental de 1320,00 €
- Subvention de l'état et la DGD de 2728,41 €
- Autofinancement de 1441,42 €

Soit un total de 5489,83 €

Les dépenses engagées sont :

- L'achat de matériel à ITD.
- La mise en place d'un logiciel avec sa configuration, son paramétrage, l'hébergement, la maintenance annuelle et la formation nécessaire pour son application, ceci chez DECALOG.

Les animatrices seront mises à rude épreuve. Nous nous excusons d'avance pour les éventuels aléas.

La bibliothèque restera malgré tout toujours ouverte :

Les mardis de 10h30 à 11h30.
Les mercredis et samedis de 10h à 11h.
Le 2ème jeudi du mois :
portage des ouvrages à l 'Amicale des Aînés.

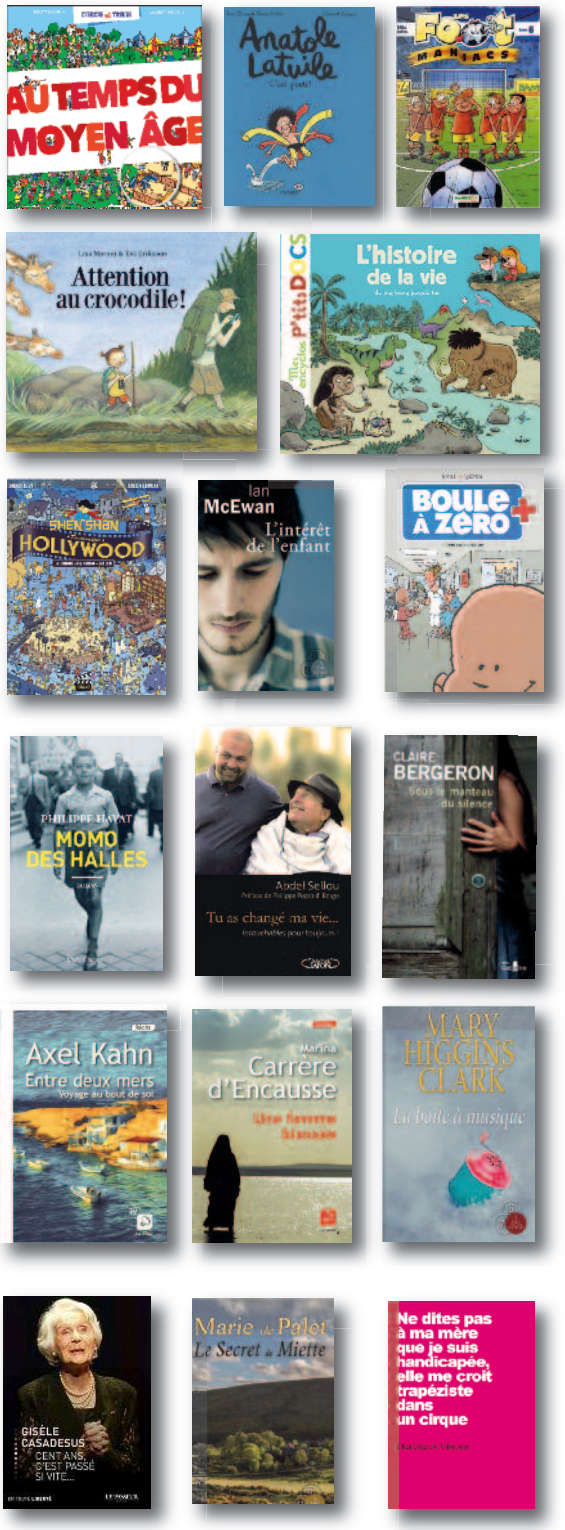
À bien noter l'importance de la gratuité des prêts sans aucune restriction de nombre et de temps. Service que vous ne trouvez pas dans les communes alentour.

Nous travaillons aussi avec la bibliothèque départementale de Saône et Loire basée à Charnay Les Mâcon. Des échanges réguliers de livres se font, ainsi que des demandes via nos lecteurs pour des besoins spécifiques.

Merci aux personnes qui régulièrement nous donnent des ouvrages. Ceux-ci sont sélectionnés et équipés pour être ainsi disponibles pour nos lecteurs.
À bientôt dans nos murs.

L'Equipe d'animation

Voici quelques livres achetés cette année, venez découvrir d'autres exemplaires à la bilbliothèque



Bibliotheque.poisson@hotmail.fr
03 85 81 56 07 09 61 33 63 12

Un nouvel élan pour l'Association Educative de Poisson en 2016

Un Conseil d'administration largement renouvelé, même si pour diverses raisons en 2016, l'AEP a été amenée à annuler plusieurs de ses manifestations, comme la "sortie patinoire", la "soirée des Parents" ou le "triathlon vélorican". Une nouvelle animation a néanmoins vu le jour : la "nocturne de Poisson". Ainsi, notre association sort d'une période de grande incertitude quant à sa pérennité...



En effet, conformément à l'engagement pris fin 2015, six parentes d'élèves ont rejoint le nouveau conseil d'administration composé maintenant de Mathilde Reymondon (Présidente), Estelle Beauchamp (Vice-Présidente), Jessica Girard (Secrétaire-adjointe), Élodie Rude-Signoret (Trésorière-adjointe), Fabienne Gateau et Géraldine Polette.
Yves Chatagnier a été confirmé comme Trésorier, Vanessa Boulot occupe le poste de Secrétaire, alors que, Jean-Claude Basset, Jean-François Borde, Bernadette Guirriec, Michel Vinauger et Thierry Vincent complètent l'équipe.

DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Jusqu'en juin dernier une douzaine d'écoliers a participé au sport après l'école du vendredi, atelier animé par Caroline et Réginald Charme que nous remercions très vivement pour leur longue intervention bénévole auprès des enfants de l'Ecole de Poisson. Nos animateurs ayant déménagé à Paray, l'activité n'a pu être reconduite à la rentrée 2016.



En revanche, les **activités physiques d'entretien** (APE-UFOLEP) regroupent un grand nombre de participant(e)s sous la responsabilité d'Yves Chatagnier et toujours sous la houlette d'Alban Fodera, animateur de Brionnais-Découvertes, présent tous les mardis en soirée, à la salle communale, pour la pratique de la gym douce et de la gym tonique.



Pour organiser la première **Semi-Nocturne** de Poisson, course pédestre de 10,5 Km, le 12 mars dernier, sous l'égide de l'UFOLEP 71, la nouvelle équipe de l'AEP a sollicité l'aide technique de coureurs chevronnés de notre village, Laurent Magny, Didier et Pierre Méline. Après la course des enfants, 143 adultes, munis de lampes frontales ont parcouru les chemins de la commune. L'Amicale des Aînés, le Comité des Fêtes et la Municipalité ont mutualisé leurs efforts pour assurer le succès de cette première édition, alors que l'appui d'entreprises locales et d'autres sponsors ont assuré l'importante dotation destinée aux participant(e)s.

DES ANIMATIONS ET SORTIES



Le **carnaval** du Mardi-Gras a regroupé une trentaine d'enfants costumés avec leurs parents, les beignets étaient à l'honneur et le Bonhomme-Hiver a brûlé sur le bûcher.



L'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** (ALSH), plus connu sous le nom de Centre de Loisirs, était ouvert aux enfants de 4 à 12 ans, pendant trois semaines, du 11 au 29 juillet, animé par Cécile Furtin (Directrice), Océane Louis dit Maugis et Laura Dunoyer (animatrices).

En plus des activités manuelles et sportives, 36 enfants ont effectué une nuitée par semaine en mini-camping, se sont rendus au Bowling de Vitry, au Safariland à Torcy, au Lac des Sapins à Cublize, aux Centres nautiques de Paray et Charolles. La soirée de clôture du vendredi 29 a regroupé les familles pour un repas-spectacle. Le Centre est aidé financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de Saône et Loire.

Le **Noël de l'école** offert par le restaurant scolaire à tous les enfants de l'école a eu lieu dans ses locaux, avant la visite du Père Noël, la distribution de cadeaux collectifs et celle des friandises.

DES MANIFESTATIONS LUCRATIVES

La **fête scolaire** de juin qui relatait avec humour et spontanéité le séjour des écoliers en Haute-Loire, le **vide greniers** de septembre avec 65 exposants/vendeurs ont été organisés en duo avec le restaurant scolaire. Quant au traditionnel concours de manille du 11 novembre, mis en place en solo par l'AEP, il a connu un beau succès avec 60 doublettes.



UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE ACCRUE EN DIRECTION DE L'ÉCOLE

Une grande partie du bénéfice de la course du mois de mars a été attribuée à la réalisation du séjour des écoliers en Haute-Loire. Conformément à l'un des objectifs de l'AEP, et de plus en plus, d'autres financements sont apportés à la concrétisation de projets de l'école : achat de cadeaux collectifs pour Noël, sorties culturelles, animation autour du théâtre...

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Cette première année en tant que présidente fut riche en événements et en émotions. Avec l'arrivée de nouveaux membres, un rythme d'activités soutenu et des manifestations où convivialité et solidarité ont été un moteur de réussites, l'année s'achève sur un bilan positif.

À tous ceux d'entre vous qui se sont investis dans ces activités en participant d'une manière ou d'une autre à ces manifestations, membres du conseil d'administration de l'AEP, parents d'élèves, membres d'autres associations de Poisson, Municipalité, je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements.

Avec la force de notre équipe et celle de nos valeurs associatives, nous avons su donner un sens à nos actions. Le partage et l'implication de tous renforcent ma conviction, qu'ensemble et dans un esprit solidaire, nous sommes à même de réaliser encore de belles choses et d'apporter un soutien important à l'équipe pédagogique de notre école afin de lui permettre de concrétiser ses projets pour nos enfants. »

Faisons société.
Bonne année à toutes et à tous !

Le conseil d'administration de l'AEP
et sa Présidente, Mathilde REYMONDON

NB : Merci à Didier Méline qui a créé et met à jour régulièrement le site internet de l'AEP. Retrouvez plus d'informations et notre agenda 2017 sur :

www.aepoisson.fr



Comité des fêtes

Notre joli petit village venait de retrouver ses belles décorations. Le traverser en soirée ou même en journée procure non seulement l'émerveillement (selon les nombreux témoignages reçus de l'extérieur) mais aussi pour les habitants, une certaine fierté !

Les **illuminations** inaugurées cette année le 9 décembre au soir ont encore connu le succès. Un manège pour les plus petits a tourné toute la soirée au rythme de la musique d'Aline et de son orgue de Barbarie.

Il est utile de rappeler que cette soirée est totalement gratuite, participative et très conviviale.

Rien n'est obligatoire pour personne, et c'est avec une extrême gentillesse qu'Ebtisam et Christian Cognard depuis l'origine OFFRENT à tout le monde leurs très bonnes pâtisseries ! Un grand merci également à Marta et Patrick Chotard, nos restaurateurs, qui avec beaucoup d'enthousiasme nous ont CONCOCTÉ le vin chaud.

Cette manifestation sans prétention permet aux habitants de se retrouver et d'échanger, à la coopérative scolaire et au restaurant scolaire de proposer quelques bonnes affaires...

Soyons heureux de ces moments qui renvoient autour de nous l'image d'un village vivant, accueillant et amical. J'en profite pour redire à ceux qui le souhaitent que nous accueillons toutes les bonnes volontés à l'occasion de la mise en place (et rangement) de ces décorations !!

Notre petite **soirée jeux** du mois de février co-organisée avec les membres de l'Amicale des donneurs de sang est toujours au programme. Celle de 2016 a non seulement ravi les participants mais en plus a permis de se replonger dans le passé avec la diffusion d'un petit film animé en direct par de très bons commentateurs...
Le premier peut-être d'une série puisque notre patrimoine vidéo (en super 8) retrace la vie festive de notre village depuis le début des années 80 ! Avec quelques perles rares !!!

Nos deux autres grands rendez-vous que sont la "**randonnée pédestre**" et notre "**fête patronale**" demandent beaucoup d'implication et de travail.

Un coup de chapeau à Lulu, Mathilde et l'ensemble de leur brigade pour avoir assuré comme des chefs dans la confection des moules.

Pour cette année, la météo qui est un des facteurs clé, a été bonne et nous a permis deux belles manifestations. Et tant mieux car de nombreux investissements ont été effectués cette année, et d'autres sont encore à venir dans les prochains mois... notamment au niveau de notre parc de matériel (mis à disposition gratuitement pour les associations actives au village ainsi qu'à l'ensemble des habitants de la commune). L'aménagement du local est un poste de dépenses important également pour notre association. Celui-ci est toujours en cours et devrait s'achever dans les semaines à venir.

DISTINCTIONS :

Nous avons terminé l'année 2016 en distinguant deux d'entre nous : **Nicole Jacquet** et **Noël Brivet** qui respectivement cette année fêtaient leurs 25 et 30 ans de bénévolat au sein de notre Comité ! Deux véritables exemples pour nous tous, BRAVO à eux et surtout **MERCI** !



Franck Pellenard, obligations professionnelles obligent, n'a pas souhaité renouveler son engagement en tant que membre, mais continuera à nous aider dès que possible, merci !

Membres : Mathilde Labarge, Nicole Jacquet, Sylvie Bonnardot, Corinne Lorton, Frédéric Charvon, Georges Jolivet, Noël Brivet, Xavier Foret, Pierre-Emmanuel Paqueriaud, Laurent Bouiller, Gregory Cepeda, Michel Bourgeon, Bernard Fuyet, Mathieu Guyot de Caila.

Bonne et Heureuse Année !
Mathieu Guyot de Caila

Amicale pour le don du sang



L'année 2016 fut marquée par les 50 ans de notre Amicale. À cette occasion, nous avions invité les présidents des associations locales, les présidents des amicales de donneurs de sang voisines et tous les présidents ayant œuvré pour notre association. Cet anniversaire se terminait autour d'un chaleureux repas servi à la salle.

Le bilan de cette année reste positif : 123 dons ont été prélevés (contre 116 en 2015) sur 3 jours de collecte réalisés l'après-midi. Ayons une pensée pour M. Jean Janot, un des piliers de la fondation de notre Amicale, qui nous a quittés cette année. Nos Manifestations :

- **Décembre 2015 :** 57 colis distribués à nos aînés de plus de 75 ans.
- **Février 2016 :** veillée et jeux avec le Comité des fêtes ; projection d'un film sur les évènements de la commune des années 82 à 86.
- **Mars et mai :** le loto gourmand et la tombola ont eu un beau succès. Merci à tous les participants et donateurs. Nous avons participé à la "marche de la Pentecôte" organisée par le Comité des fêtes.
- **11 septembre :** promotion du don sur un stand lors du vide grenier de Poisson : journée de sensibilisation réussie avec des promesses de dons signées et de nombreux contacts.
- **17 septembre :** assemblée générale et 50 ans de l'Amicale.

UN APPEL EST LANCÉ
AUX NOUVEAUX DONNEURS
car la médecine
a de plus en plus besoin
de produits sanguins

Les amicalistes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette année 2017.

Céline Bernard
Présidente

À noter pour 2017 :

Vendredi 24 février : Don du sang de 15h30 à 19h30

Dimanche 12 mars : Loto Gourmand

Mai : Tombola

Vendredi 23 juin : Don du sang de 15h30 à 19h30

Samedi 16 septembre : Assemblée générale

Lundi 13 novembre : Don du sang de 15h30 à 19h30

Société de chasse

"Période de fin d'année, l'heure de prendre la plume pour vous présenter la SCCP (Société de Chasse Communale de Poisson) et ce qu'elle réalise durant l'an entre chaque bulletin. 22 chasseurs composent cette SCCP. Un actionnaire de moins qu'en 2015 cause santé.
La population de chevreuils n'est pas à la hausse, mais ces cervidés se promènent plus en plaine que dans les bois. Cela fait 2 ans que nous demandons un bracelet de moins à notre fédération pour préserver la population.
Les sangliers sont en nombre suffisant. Disons que les sangliers sont en groupe et s'ils se mettent à fouiller la terre sur une parcelle, eh bien l'agriculteur n'est pas très satisfait ! À juste titre ! C'est pour cela qu'il faut protéger les cultures de céréales et de maïs dans les endroits de passage de la bête noire. Nous le faisons sur notre territoire et merci à ceux qui nous aident pour la pose des clôtures électriques.
Tous les ans nous arrivons à prélever au sein du GIC une quinzaine de sangliers. Pour le petit gibier, nous lâchons 160 perdrix rouges ou grises et 70 faisans sur la période de chasse du 20 septembre au 31 décembre. Les lièvres se maintiennent, nous en prélevons en moyenne une quinzaine par saison. Nous avons les chasseurs de bécasses mais à condition d'avoir un bon compagnon (chien d'arrêt) pour pouvoir la débusquer.
Les ragondins dont je vous ai parlé l'année dernière sont toujours en prolifération et ce malgré l'effort de certains chasseurs et piégeurs. Ces mammifères rongeurs propagent, par contact ou souillures sur certains bovins, la leptospirose qui provoque des avortements. On doit continuer cette lutte pour éradiquer cette espèce nuisible. Les gens qui aplatissent les boîtes ou pièges le long des rivières, ruisseaux ou étangs sont des inconscients aussi nuisibles que les ragondins. À bon entendeur !!!!!!!!!!!!!!!

Je vous souhaite néanmoins
une bonne et heureuse année."

Jean-Paul Brivet, Président

La perche brionnaise

L'année 2016 se terminant, notre association vient comme depuis de nombreuses années présenter ses vœux aux habitants de POISSON.

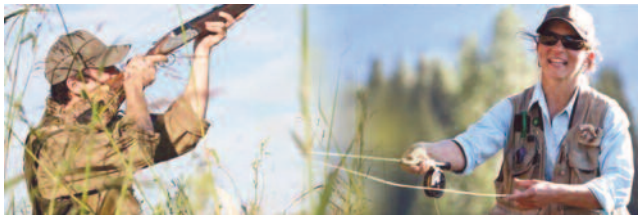
Un important alevinage a été ou sera réalisé avant la fin de l'année.

100 Kg de truites
ont été déversés dans l'Arconce le 08/03/16

100 Kg de gardons
50 Kg de perches
150 Kg de brochets
50 Kg de tanches

De très belles retombées des alevinages précédents ont eu lieu avec la capture de nombreuses perches au cours de l'année.

La vente des cartes de pêche a enregistré une légère baisse générale pour toutes les AAPPMA due en grande partie au mauvais temps des mois de mai et juin trop pluvieux. Les deux repas organisés par notre association ont obtenu leur succès habituel.



Les membres du bureau et de nombreux adhérents de La Perche Brionnaise participent activement et bénévolement à l'entretien de l'aire de pique-nique au pont de Guénard ainsi qu'au déblaiement du bois amené lors des crues dans les vannes.

Michel CHARVON, Secrétaire



Échos de l'amicale des aînés






En fin d'année 2016 notre Amicale compte 47 dames et 27 messieurs, dont 76 ans est la moyenne d'âge.
Au fil des mois, trois nouveaux adhérents ont été accueillis à bras ouverts. Mais malheureusement, nous avons eu à déplorer les décès de Jean Janot, Charles Bouthier de La Tour, et Daniel Slepowronski. Par ailleurs, la maladie, l'hospitalisation, le poids des ans, les difficultés à se déplacer ont contraint plusieurs personnes à ne plus participer à nos réunions. Ne les oublions pas !

NOS ACTIVITÉS HABITUELLES, CHAQUE MOIS

Le 2ème jeudi, réunion : dans la salle des fêtes, gracieusement mise à disposition par la Municipalité (que nous remercions).

*** **Ordinaire de l'après-midi** : Jeux de cartes, chiffres, lettres, mobilisent notre attention. Friandises, boissons, gâteaux divers sont autant de petits plaisirs toujours appréciés, de même que le moment de fêter les anniversaires, en particulier les 90 ans de Simone et les 80 ans de Marinette.

*** **Avec des festivités particulières** : La galette des rois, l'assemblée générale suivie d'un repas en février, le repas de Noël qui a régalé 62 convives, sont de bonnes occasions de se retrouver plus nombreux et renforcer nos liens d'amitié.

Des livres et revues de la bibliothèque peuvent être feuilletés, empruntés gratuitement.

Le 4ème mercredi après-midi, scrabble à 14h : dans la petite salle où une dizaine de joueuses tentent de placer au mieux les lettres tirées au sort.

Tous les vendredis après-midi, à 14h : Rendez-vous sur le parking, face à l'école : départ pour une marche, lieu, distance et rythme à définir selon les conditions du jour.

Tous les mercredis à 9 h : Depuis peu, également une marche dans les mêmes conditions.

NOS ACTIVITÉS PONCTUELLES

Des sorties, très prisées, dans les environs, permettent la participation d'un plus grand nombre de personnes, le trajet étant réduit et l'horaire mieux adapté à nos moyens.

Le 20 mai : visite de l'atelier du fileur de verre à St Germain en Brionnais, suivie d'un très bon repas à Amanzé et de jeux ou promenade l'après-midi.

Le 2 septembre : visite du Musée des Arts et Traditions populaires de Palinges, avant la dégustation d'un excellent repas dans une auberge, puis visite fort intéressante du château de Digoine pour les uns, jeux pour les autres.

Des sorties organisées par le secteur Charolais-Brionnais/ Autunois, notamment dans les Monts du Lyonnais en mai, ont enchanté à chaque fois le petit groupe de participants.

De mars à fin mai : une quinzaine de personnes ont bénéficié de conseils pour conserver, améliorer leur équilibre, éviter les chutes.

Deux concours de manille, l'un mardi 23 février, l'autre mardi 30 août avec respectivement 104 et 102 doublettes ont permis le financement d'une partie de nos activités.

Venez nous rejoindre ! Vous passerez de précieuses heures de partage et de solidarité.

Que 2017 soit une très, très bonne et heureuse année pour toutes et tous !

Yvette MÉLINE, Présidente

Paroisse du Sacré Cœur en Val d'OR

En 2016 la communauté de Poisson s'est retrouvée pour :

BAPTÊMES

27 mars de Tess Lelong Brivet
17 avril de Noah Marbaud et de Lucas Bodet
5 juin de Marcus et Marcel Caux
5 juin de Milo Thiriez

MARIAGES

14 mai de Julien Labarge et de Mathilde Aupècle
13 août de Maël Brivet et de Jeanne Tiene
20 août de Guillaume Brochet et
de Marie de Barsony

DÉCÈS

13 mai de Marguerite Semet, 89 ans
13 mai de Jean Janot, 91 ans
28 mai de Charles Bouthier de la Tour, 90 ans
13 juillet de Germaine Deville, 89 ans
15 septembre de Marie Antoinette Labarge, 90 ans
27 octobre de Marcel Bertrand, 76 ans
15 décembre de Daniel Slepowronski, 70 ans

NOTRE DAME DE ROMAY

Notre Dame de Romay est située dans la petite chapelle de Romay, route de Charolles à Paray le Monial. Une copie de cette vierge à l'enfant a circulé dans les maisons de Paray le Monial et des villages du 8 décembre 2015 au 8 décembre 2016. Ainsi Notre Dame de Romay était à Poisson chez quelques habitants durant toute la semaine qui a suivi Pâques et aussi au hameau de Busseuil dans l'oratoire qui domine la vallée de l'Arconce.



Les habitants de Busseuil s'étaient hâtés pour préparer, tondre, nettoyer ! L'autel de l'oratoire a été fleuri pour accueillir la statue de la Vierge.

Le père de Suremain est venu avec les habitants du hameau et même au-delà ; une quarantaine de personnes s'était réunie. Tous ensemble nous avons prié dans cette belle campagne. Ce fut un très bon moment apaisant. L'après-midi s'est achevée par le verre de l'amitié. Merci au père de Suremain pour sa présence et ses encouragements afin que notre paroisse continue de vivre des moments forts avec enthousiasme.

À tous nous souhaitons une très bonne année vécue dans l'enthousiasme et la fraternité.

L'équipe d'animation





Communauté de communes

De celle de Paray le Monial 1997-2016 ...

Après avoir travaillé longtemps ensemble dans le cadre du canton, sous la houlette du Conseiller Général Marcel Alain Drapier, huit des dix communes de ce canton ont décidé de franchir le pas et de créer la Communauté de communes de Paray le Monial.

Cette décision avait été murie et décidée par l'ensemble des Maires et de leurs Conseils Municipaux, dans le courant de l'année 1996 afin de créer un espace de solidarité en vue de mettre en commun un certain nombre de compétences.

C'est le 1er janvier 1997 que cette nouvelle collectivité voyait le jour. Depuis beaucoup d'eau a coulé, des compétences nouvelles ont été transférées ou créées de gré (ou de force dans certains cas quand l'Etat l'impose), les communes de St-Yan et Vitry en Charollais nous ont rejoints en 2013 et 2014, les élus ont appris à se connaître et à travailler de concert dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

André Accary a succédé au Docteur Drapier à la présidence de cette collectivité après les élections municipales de 2008, il a été réélu en 2014.

Pour mémoire, votre Maire qui s'était porté candidat à la Présidence lors de ces deux élections au nom de l'alternance, avait été largement battu !

Néanmoins notre Com-Com a bien fonctionné et nous avons pu faire ensemble ce qui aurait été plus difficile à faire seul. Le bilan de ces vingt années de vie commune est globalement positif.



À celle du Grand Charolais 2017 ...

Le 10 septembre 2015 le Préfet de Saône et Loire est venu présenter aux élus du secteur une carte de la future collectivité issue de la fusion des Com-Com du Charolais, du Val de Loire et de celle de Paray le Monial, telle qu'elle avait été imaginée à Paris suite à la Loi NOTRe, et votée en Août de la même année.

Il aura fallu plus de deux années d'âpres discussions entre les deux chambres (Sénat et Assemblée Nationale) pour que cette nouvelle loi sur l'aménagement du territoire voit le jour sans aucune concertation avec les élus de terrain que sont les Maires et les Présidents de Com-Com.

Les délégués de la commune de Poisson, comme ceux de dix autres communes, ont voté contre cette fusion faite dans l'urgence ; sept ne s'étant pas prononcées et 27 étant favorables nous avons dû, en moins de six mois, sans possibilité réelle de pouvoir modifier cette carte, entériner cette décision et mettre tout en œuvre pour réussir ce mariage forcé ...

Il a fallu de très nombreuses réunions et l'aide d'un cabinet conseil pour essayer d'harmoniser les compétences des trois collectivités, d'analyser les conséquences financières et de mettre en place une nouvelle gouvernance à l'échelle de cette nouvelle Communauté de Communes.

Née le 1er janvier 2017 et dénommée « **Le Grand Charolais** » cette nouvelle collectivité est composée de 44 communes (avec plus de 40 000 habitants) et s'étend depuis Marizy-le-Rousset jusqu'à Coulanges dans l'allier.

Son siège social sera installé à Paray le Monial. Fabien Genet, Maire de Digoin en a été élu Président lors du premier conseil communautaire qui s'est réuni le 23 janvier 2017 et sera aidé dans sa tâche par 15 Vice-Présidents.

Les 75 délégués et leurs suppléants auront beaucoup de pain sur la planche, durant les trois prochaines années, pour réussir cette union et faire en sorte que tous les citoyens s'y retrouvent.

Vos délégués, Michèle Bonnot et moi-même, resterons très vigilants afin de préserver l'intérêt des communes rurales et en particulier celui des habitants de Poisson.

Ce service est GRATUIT grâ

Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais

Démographie

Vous (ou un de vos proches) rencontrez des difficultés dans les actes de la vie courante et vous devez bénéficier d'un suivi médical ?

Vous (ou un de vos proches) rencontrez des difficultés familiales, psychologiques et sociales, qui compliquent votre situation médicale ?

Le Réseau de santé du Pays Charolais Brionnais peut vous aider !

Comment ?

Notre équipe de coordination :

- Fait une évaluation des besoins au domicile,
- Planifie les interventions adaptées à la situation.
- Coordonne le passage des professionnels au domicile en lien avec le médecin traitant et / ou oriente le patient auprès des organismes, services ou professionnels pouvant répondre à ses besoins
- Aide, rassure et soulage les usagers et leurs proches.

Un premier contact téléphonique nous permet d'évaluer vos difficultés

CONTACT :

Réseau de santé du Pays Charolais Brionnais
Bd des Charmes
71600 PARAY LE MONIAL
Tél : 03.85.24.32.64. / Fax : 03.85.24.30.20.
Mail : contact@rgpc71.fr

L'équipe vous accueille du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00
SITE : www.reseau-du-pays-charolais.com

Ce service est GRATUIT grâce au soutien financier des organismes suivants :

Secteur d'intervention : LE CHAROLAIS BRIONNAIS



UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE qui propose :

- Un soutien aux patients (et leurs proches) atteints de pathologies grave, aiguë ou chronique, quel que soit leur âge, leur handicap ou le stade de la maladie,

- Une coordination d'appui aux professionnels de santé et structures du territoire autour de ces patients pour lequels le recours à des intervenants multiples des champs sanitaire, médico-social et social est souvent nécessaire,

afin de :

- garantir au patient un maintien à domicile,
- fournir au patient une information sur les aides possibles (humaines, techniques, financières),
- Limiter le recours à l'hospitalisation d'urgence en cas de difficultés familiales ou sociales,
- Favoriser la bonne articulation ville-hôpital,
- Améliorer les sorties d'établissements et ainsi limiter le recours à l'hospitalisation.
- Informer et accompagner l'usager et sa famille pour une entrée en établissement.
- Des actions de formation et de prévention à destination des patients, leurs aidants et les professionnels intervenant auprès des patients (programme de formations sur demande).

ADMR

L'ADMR EST À VOTRE SERVICE

- **POUR LA VIE QUOTIDIENNE :** ménage, repassage, préparation et aide à la prise de repas, aide à la personne (Personnes Âgées, Personnes Handicapées, Personnes Malades), transport accompagné, téléalarme avec FILIEN.

- **LA GARDE D'ENFANT À DOMICILE** permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc. tout en respectant le rythme de l'enfant.



Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE..).

Les bénévoles de l'ADMR et les salariées administratives vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mettre en place la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.

- **TÉLÉASSISTANCE :** l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge par l'APA, par les mutuelles...).

En cas de problèmes (chute, malaise, ...), une simple pression sur le bracelet montre ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité. La technologie évolue et de nouveaux appareils peuvent vous être proposés.

Pour tous renseignements, appelez au bureau :
Permanences du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Nous effectuons nos interventions sur les communes de SAINT YAN, POISSON, VERSAUGUES, L'HOPITAL LE MERCIER, NOCHIZE, PARAY LE MONIAL, VITRY EN CHAROLLAIS, SAINT LEGER LES PARAY, VOLESVRES, HAUTEFOND, DIGOIN, LA MOTTE St JEAN, SAINT AGNAN, LES GUERREAUX, VARENNE SAINT GERMAIN, SAINT VINCENT BRAGNY.

Pour soutenir cette activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires et pour assurer la continuité dans la gestion de l'association.

Si vous (ou l'une de vos connaissances) avez quelques heures à donner par semaine ou par mois et si vous êtes intéressés par ce type d'activité bénévole, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

Le bureau de l'ADMR

Pour tous renseignements
Association ADMR de St Yan, place du 31 août 1944 - 71600 St Yan
Tél/Fax 03 85 70 92 07

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Correspondant ADMR sur votre commune :
Mme BONIN Jacqueline : 03 85 81 13 46 / Mme DAUVERGNE Liliane : 03 85 25 03 66

Patrimoine local : Poisson, un village sans Histoire ?

Selon le livret «Histoire de Poisson» d'Eugène LARUE (Directeur d'Ecole) et François-Victor RAY (Maire du village), imprimé à l'École de garçons en mars 1937, aucun renseignement ni aucune découverte ne prouvaient l'existence ou la non existence de l'Homme pendant les temps préhistoriques sur le territoire actuel de la commune de Poisson...

La nature du sol et la toponymie (nom de lieux) laissent à penser que notre territoire était entièrement recouvert de forêts contiguës, de landes et de marécages, peu propices à l'installation de l'Homme, mais plus favorable, pourquoi pas, aux incursions de chasseurs cueilleurs primitifs...

Et pourtant, des découvertes archéologiques, certes en petit nombre, ont été faites...

Depuis la parution de cet ouvrage, des découvertes effectuées sur notre commune dans les années 60, notamment par René HORIOT de Charolles, et d'autres mises au jour, ont permis de mettre au jour différents objets dont la datation est plus ou moins précise...
Ces objets sont conservés dans des sacs au Musée du Groupement Spéléologique et Archéologique du Charolais (GSAC), implanté à Charolles, où ils ont été inventoriés en 2004-2005.

Les temps préhistoriques

Découvertes :

À Busseuil : une centaine de silex divers (éclats, déchets) dont certains datent de l'Aurignacien. Cette période du début du Paléolithique supérieur, date d'environ 40 à 25 000 ans. En Europe centrale et occidentale, il semble correspondre à l'arrivée des hommes anatomiquement modernes. Il se caractérise par ses industries osseuses (sagaies à bases fendues) et lithiques (pièces carénées, lamelles, lames retouchées...). Ils témoignent de la présence d'une station préhistorique.



À Martigny : une lame, une autre grande lame, lames type «Goulaine» trouvées dans un jardin. Ces lames en silex de l'époque magdalénienne (17 000 à 12 000 avant le présent) ont été mises au jour en grand nombre dans la cache de La Goulaine sur la commune de La Motte St Jean.



L'époque celtique

Aucune trace de cette époque n'a été laissée sur notre commune, hormis certains toponymes naturels, comme le suffixe **untia** qu'on trouve dans le nom de nombreux cours d'eau. Celui notamment de notre rivière **Arconce** (Fluvium Arcuntiam), qui coulait peut-être à travers bois, est d'origine celtique et **araco** signifiant l'étendue d'eau, dérivé du préceltique ara, l'eau courante...

De même, le toponyme «**Theureau jaune**» situé près de Manche, dérive d'une racine préceltique **taur** appartenant à la langue du Néolithique (7 000 avant JC).

Il désigne un tertre, le haut d'une côte, une petite colline. En effet, les hommes préhistoriques vivaient près des cours d'eau, mais sur des hauteurs appelées de nos jours «Teureaux», pour se protéger des crues fréquentes et éviter les zones marécageuses.

Il en est ainsi pour «**le Champ bon**», initialement Chambon, situé à Sermaize du Bas dont le nom provient du gaulois **cambo**, qui signifie la courbe, le méandre.

Une carrière était exploitée au lieu-dit «**Les Crays**» dérivé du préceltique **cara** (pierre).

Ces toponymes naturels et d'autres très répandus ne constituent pas un indice de présence de peuplement sur notre commune, d'autant qu'ils ont pu être attribués plus tardivement aux lieux qu'ils désignent, selon leur nature ou/et leur conformation.

Vers les années 700 avant notre ère, les Celtes que nous appelons **les Gaulois** émigrent en masse depuis le bassin du Danube et des territoires de l'actuelle Bohême.
Ils forment une civilisation très avancée, les outils en fer prennent le pas sur le bronze et bien entendu sur la pierre polie... Ils se déplacent par familles entières à l'aide de chars à quatre roues inconnus des Latins. La population gauloise évaluée à environ cinq millions à leur arrivée atteint quinze millions au moment de la conquête romaine...

Ils parlent une langue **indo européenne** comme le latin, mais très différente de celle-ci, elle est représentée dans notre région par le dialecte du peuple **Eduen** installé dans la cité de **Bibracte**, sur le Mont Beuvray.

À 800m d'altitude, Bibracte est un oppidum (ville fortifiée), mais aussi un marché, un centre métallurgique, une capitale fédérale et un foyer intellectuel du druidisme. Il est ravitaillé par une convergence de voies, allant jusqu'à la Loire à Noviodunum (Nevers) et Decetia (Decize), à la Saône à Cabillonum (Chalon) et Matisco (Mâcon).

Les Eduens entretiennent autour d'eux un ensemble de peuples qui sont leurs clients. Cette «confédération éduenne» regroupait dans notre région les **Ségusiaves** établis dans la Loire avec Feurs pour chef-lieu, les **Ambarres**, au sud ouest de la cité, dans l'Allier, entre Besbre et Loire et les **Aulerques**, installés au nord dans l'Yonne.

Les Gaulois, grands défricheurs, munis d'outils en fer, déboisent intensément le pays, ils travaillent sur d'immenses domaines appartenant à l'aristocratie foncière, à des familles élargies ou à la cité, ils cultivent le blé, élèvent des moutons et des



porcs et utilisent le bœuf comme moyen de traction. La petite propriété est inexistante...

Le toponyme «**Les Augères**», lieu situé derrière le hameau des Loges, est issu du latin **alicaria** désignant l'épeautre, probablement une terre sableuse ensemencée du «blé des Gaulois».

L'époque gallo-romaine

À partir de 125 av J.C, les légions romaines ont soumis le sud de la Gaule. Dès ce moment, les Eduens se comportent en «collaborateurs» de l'occupant transalpin et sont parés du titre d'«amis du peuple romain».

Au moment où Jules César est nommé proconsul en Gaule, les peuples gaulois Séquanes du versant sud du Jura, Helvètes de l'extrémité orientale de la Gaule, Arvernes, s'affrontent avec un aveuglement fatal...

Dès 54 av J.C, en dépit des «promenades militaires romaines» au Nord de la Gaule, César doit constater que le pays chevelu» n'est pas soumis...

Une coalition gauloise se dresse contre l'occupant. L'armée romaine plus cohérente et meilleure stratège, échoue néanmoins devant Gergovie...

Encouragés par ce succès, après le revirement des Eduens, prenant conscience de la mainmise romaine et des chances de la révolte, les Gaulois,





réunis à Bibracte, désignent Vercingétorix comme commandant suprême et on connaît la suite avec la reddition de Vercingétorix à Alésia en 52 av J.C...

César réserve alors le sort le plus privilégié au peuple éduen qui a pourtant trahi l'alliance romaine, il lui rend ses prisonniers, son autonomie avec le statut de «Cité fédérée» et ses clients...

À l'époque gallo-romaine, le Charolais dépendait de la **Civitas Aeduorum**, c'est à dire de la Cité d'Autun, Augustodunum (ville d'Auguste), dans la province de la IIème Lyonnaise.

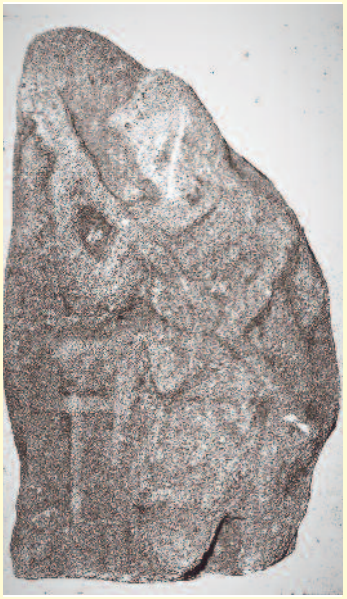
Aucun vestige de la période gallo-romaine n'a été découvert à Poisson. On parle de voie romaine aux Bâtonniers, à Busseuil. Il est fort possible que des chemins préexistaient à des époques très lointaines, sur ces lignes de crête, à l'emplacement de chemins actuels...



En revanche, près de chez nous à St Julien de Civry, au hameau de Maringues, des fragments de marbre et de colonnes, des pièces de monnaie à l'effigie de l'Empereur Maximien-Auguste (250-309) ont été mis au jour.

De même, à Dyo, en 1963, dans le Bois de la Perrière, au-dessus du vieux bourg, des fragments de bas-relief et le buste d'une statue, restes d'un sanctuaire dédié à Mithra (Dieu Soleil invincible), ont été découverts.

Bien que la période qui s'étend de la fin de l'époque gallo-romaine au début du Moyen-Age n'ait pas livré de vestiges sur le territoire communal, le lieu-dit «**Sermaize**» dont la première mention remonte à 960, est un toponyme proche du nom **Sarmate** qui désigne un peuple barbare d'origine Scythe, de l'Est de l'Europe.



Vaincus par les Romains, les Sarmates, cavaliers nomades, auraient



été enrôlés dans leurs armées, installés en Gaule, ils auraient protégé les frontières de l'Empire au moment des invasions barbares. Il est en réalité peu probable que ce toponyme corresponde aux implantations du peuple Sarmate. En effet, ce nom et ses dérivés sont très nombreux et répartis sur une grande partie du territoire national ce qui met en cause la notion de défense des frontières.

De plus, aucune découverte archéologique correspondant à cette période n'a été effectuée sur les sites ainsi nommés et les textes antiques de l'époque sont muets sur l'histoire des Sarmates dont la durée dans le temps a été courte...

Sermaize serait plutôt un toponyme d'origine naturelle, peut-être attribué au Moyen-Age où une maison forte sera bâtie à cette époque, en ce lieu par la famille de Busseuil...

Vers l'époque médiévale

Découvertes



Aux Grandes Ferrières et aux Ferrières huit scories, très nombreux blocs de mâchefers, résidus de **la fonte du fer** ont été mis au jour dans des parcelles bordant la route de Charolles au niveau de Martigny, lors de labours et d'arrachage de noyers.

Le minerai ferreux trouvé sur les lieux était exploité sur place. La métallurgie se faisait au charbon de bois. Ce tas de scories semble d'une grande épaisseur et couvre une grande superficie.

La datation de cette industrie pourrait aller de l'époque antique à l'époque médiévale. D'autres noms de parcelles rappellent cette activité : Les Minières, La Brosse Fourneau, Les Renardières (forges volantes appelées ainsi en raison de la queue de renard qui évacuait les scories). La datation précise de cette activité s'avère difficile, plus les scories sont légères, plus le métal est élaboré...



En 1983, lors du creusement de son étang, proche du lieu-dit «**Les Monceaux**», M. Félix JAL a mis au jour dans la tourbe bordant le ruisseau qui traversait le pré d'implantation de l'étang, une grande quantité de **tessons de céramiques** communes grises.

Certains d'entre eux présentent un bandeau digité (marqué d'empreintes de doigt) ainsi que quelques éléments d'aménagement en bois gorgés d'eau (pieux, planches), qui pouvaient correspondre à une fontaine... Ces découvertes pourraient dater du Moyen-Age...

Cet article a été rédigé par Michel VINAUGER avec l'aide de Jean Marie JAL, un enfant du pays qui nous a aussi mis ses photographies à disposition.

Chercheur bénévole au Centre d'Etude des Patrimoines (CEP) et au Centre de Castellologie de Bourgogne (CECAB), il a déjà publié plusieurs ouvrages disponibles à la Bibliothèque municipale.

Merci à lui !

LA GUERRE EN 1916
(Chronologie sommaire)

L'année 1916 est une année charnière de la Première Guerre Mondiale, pour les Français et les Allemands. Elle est associée au souvenir de **Verdun**, qui, avec ses dix mois, est l'une des batailles les plus longues du conflit.
Tournant décisif aussi sur la Somme, dans les Balkans, sur mer où la guerre change de nature et s'inscrit dans une stratégie mondiale.

1916, année des batailles, après l'échec des tactiques mises en place en 1915, avec un engagement des troupes plus massif et un accroissement de la puissance de feu.



4 Janvier : Violentes attaques allemandes en Champagne

8-9 Janvier : Départ des dernières troupes alliées des Dardanelles (Turquie)

14 Janvier : Général Joffre définit son projet de char d'assaut, commande passée aux usines du Creusot

28 Janvier : Offensive allemande en Artois

29 Janvier : Attaque de Zeppelins (ballons dirigeables allemands) sur Paris

14 Février : Accord franco-anglais pour l'attaque sur La Somme

21 Février : Début de la Bataille de Verdun

25 Février : Prise du Fort de Douaumont par les Allemands

7 Mars : 4 caporaux fusillés pour l'exemple à Souain (Marne)

10 Avril : Offensive allemande stoppée à Verdun au Mort-Homme.
Ordre du jour de PETAIN : «On les aura»

1er Mai : Général Nivelle commandant de la IIème armée à Verdun

1er Juillet : Début de la Bataille de la Somme

15 Septembre : Première utilisation de chars d'assaut par les Anglais

18 Novembre : Fin de la Bataille de la Somme

16-18 Décembre : Fin de la Bataille de Verdun

25 Décembre : Joffre Maréchal de France remplacé par Nivelle à la tête de l'armée française





Sur le Monument, 16 Soldats de Poisson «Mort pour la France» dont 10 pendant la Bataille de Verdun en 1916, année la plus meurtrière pour notre commune

LEVRAUD Antoine, cultivateur à Sermaize du Haut, décédé à l'Hôpital n°7 de cette ville le 28 février après une maladie contractée en service à 18 ans

JUIF Paul, maçon à l'Étang, porté disparu le 9 mars au Fort de Vaux près de Verdun (Meuse) à 20 ans

THERIAUD Jean-Louis, cultivateur aux Bâtonniers, décédé le 14 mars des suites de ses blessures à l'Hôpital de Commercy (Meuse) à 27 ans

JEANDEAU Claude-Marie, cultivateur aux Nicolins, décédé des suites de ses blessures le 17 avril à l'Hôpital de Bar le Duc (Meuse) à 19 ans

DUMOUX Eugène, tailleur d'habits au Bourg, porté disparu le 2 mai au Bois de La Caillette au sud de Douaumont (Meuse) à 24 ans

MOINE Antoine, domestique aux Nicolins, tué à l'ennemi le 23 mai au Bois Bourrus près de Verdun (Meuse) à 40 ans

THEVENET Auguste, boucher à Lyon, tué à l'ennemi le 9 juin au Fort de Vaux, à Verdun (Meuse) à 32 ans

BERTHIER Louis, cultivateur aux Villerets, porté disparu le 23 juin à Thiaumont près du Fort de Douaumont (Meuse) à 27 an)

ROY Lucien, valet de chambre à Martigny (sous réserve), tué à l'ennemi le 11 juillet au Bois Fumin près du Fort de Vaux à Verdun à 33 ans



DURY Claude-Marie, domestique à Busseuil (sous réserve), décédé des suites de ses blessures le 21 juillet à l'Hôpital d'évacuation n°15 de Cerisy (Somme) à 25 ans

DUBOST Frédéric, propriétaire-exploitant à Bornat, décédé le 30 juillet à son domicile à Poisson d'une maladie contractée en service à 26 ans

LESPINASSE Claude-Marie, cultivateur à La Bruyère, porté disparu le 4 août à Fleury devant Douaumont (Meuse) à 24 ans

GOLLIARD Luc, cultivateur aux Crays, décédé le 5 août des suites de ses blessures au Centre hospitalier de Chaumont sur Aire (Meuse) à 26 ans

GRANDJEAN François, cultivateur aux Michelets, décédé des suites de ses blessures le 8 août à l'Ambulance n°208 à Etinehem (Somme) à 19 ans

BOUCHOT Eugène, cultivateur au Grand-Bois, tué à l'ennemi le 28 décembre à Flaucourt (Somme) à 23 ans

TRONCY Claude Marie, cultivateur à La Bruyère, décédé à son domicile à Poisson le 18 décembre à 44 ans

Flash infos

RECENSEMENT MILITAIRE : APPEL PRÉPARATION DÉFENSE

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant **16 ans dans l'année 2017** sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

TARIFS EN EUROS POUR LA LOCATION SALLE 2017

Réservation : à la mairie **avec dépôt obligatoire du chèque caution de 150 €**

TYPE DE MANIFESTATION	COMMUNE	EXTÉRIEUR
A.G. et réunions	Gratuit moyennant nettoyage	120 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	110 €	290 €
Mariage réunion de famille	125 €	240 €
Vin d'honneur	60 €	120 €
Location pour décès	35 €	45 €
Vente au déballage	350 €	350 €

Électricité : 0.35 €/kw consommé

Prix vaisselle : Forfait location établi par le Comité des Fêtes : Commune : 15 € et Extérieur : 35 €

Remise des clés :

Pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - ***une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie***. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie).

Pour les manifestations associatives ou privées, les clés sont remises le vendredi matin à 11h à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

DÉCHETTERIE DE PARAY LE MONIAL

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray le Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1er novembre au dernier jour de février). Ouverte le dimanche de 9h à 12h. **Fermée le mardi et les jours fériés.** Se munir impérativement d'une vignette disponible en mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes de Paray le Monial au 03 85 81 94 58.

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE DE POISSON Tél. 03 85 81 07 15 / Fax. 03 85 81 50 81 Courriel : mairie.poisson@wanadoo.fr		**AGENCE POSTALE DE POISSON** Tél. 03 85 81 15 80 Courriel : ap.poisson@laposte.fr	
Jours d'ouverture	Horaires	Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée	Lundi	de 14 h à 17 h
Mardi	de 10 h à 12 h	Mardi	de 14 h à 17 h
Mercredi	de 10 h à 12 h	Mercredi	de 14 h à 18 h
Jeudi	de 15 h à 19 h	Jeudi	de 14 h à 17 h
Vendredi	de 15 h à 17 h	Vendredi	de 14 h à 17 h
1er et 3e samedis du mois	de 10 h à 12 h	1er et 3e samedis du mois	de 9 h à 12 h

Calendrier des fêtes 2017

JANVIER

12 Tirage des Rois / *Amicale des Aînés*
27 Assemblée générale / *Perche Brionnaise*

FÉVRIER

04 Veillée jeux / *Comité des fêtes et Amicale pour le don de sang*
09 Assemblée Générale / *Amicale des Aînés*
17 Carnaval / *AEP*
24 Don du sang / *Amicale / 15h30 à 19h30*
28 Concours manille / *Amicale des Aînés*

MARS

09 Assemblée Générale / *AEP*
12 Loto / *Amicale pour le don du sang*
18 Nocturne de Poisson : Course à pied / *AEP*

AVRIL

22 Avril de Poisson / *Ass Musicale*
Invité : groupe musique celte à l'église

MAI

13 Soirée à thème / *Restaurant scolaire*
13/14 Autocross / *Auto cross charolais ACC*

JUIN

05 Randonnée Pédestre / *Comité des fêtes*
13 Don du sang / *Amicale / 15h30 à 19h30*
24/25 Vélorican / *AEP*

JUILLET

01 Fête de l'école / *AEP + Rest.Scolaire + École*
29 Fête Patronale / *Comité des fêtes*

AOÛT

29 Concours de Manille / *Amicale des Aînés*

SEPTEMBRE

02/03 Autocross / *Auto cross charolais ACC*
10 Vide Greniers / *AEP + Rest. Scolaire + école*
16 Assemblée Générale / *Amicale don de sang*

OCTOBRE

14 Repas des Anciens / *CIAS*

NOVEMBRE

11 Concours de manille / *AEP + Rest. scolaire*
13 Don du sang / *Amicale / 15h30 à 19h30*

DÉCEMBRE

02 Téléthon / *Conscrits*
08 Illuminations, Marché de Noël, Vente de sapins / *Comité des fêtes + École*
14 Repas de Noël / *Amicale des Aînés*
17 vente de jacinthes / *Restaurant Scolaire*
17 Assemblée générale / *Comité des fêtes*
22 Noël de l'école / *AEP + Rest. Scolaire + École*



Derrière chez nous il y a...































NGA 03 85 81 45 21 - 71600 POISSON

« *La frissonnante libellule*
Mire les globes de ses yeux

Dans l'étang splendide où pullule
Tout un monde Mystérieux »

Victor Hugo